

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Nom du Produit Code du produit. Identificateur de formule unique (IFU) Forme nano	M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC Non applicable Non applicable Le produit ne contient pas de nanoparticules.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Usages déconseillés	Adhésif Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Téléphone Fax E-mail (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland +49 (0) 7131 39099-0 +49 (0) 7131 39099-229 mm.de@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Tél. d'urgence Langues parlées	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (00-1) 703-527-3887 Toutes les langues européennes officielles. Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine CHEMTREC (24 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Carc. 2; H351
2.2	Éléments d'étiquetage Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Nom du Produit Pictogramme(s) de Danger	M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC 
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER
	Contient:	Acetone; Tetrahydrofuran; Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride
	Mention(s) de Danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

Mention(s) de mise en garde	H318: Provoque de graves lésions des yeux. H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Information supplémentaire	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235: Tenir au frais. P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser poudre sèche pour l'extinction.
2.3 Autres dangers	EUH019: Peut former des peroxydes explosifs. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Acetone	60 - 80	67-64-1	200-662-2	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Tetrahydrofuran	30 - 50	109-99-9	203-726-8	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 2; H336 Carc. 2; H351 EUH019
1,2,4,5-Benzenetetra-carboxylic Dianhydride	10 - 30	89-32-7	201-898-9	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
Tetrahydrofuran	109-99-9	203-726-8	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 25%) STOT SE 3; H335: C ≥ 25%)	--

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Éviter le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la peau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant les réutiliser. Rincer abondamment la partie de la peau contaminée. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénolique et Explosif Peroxydes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail; les vapeurs peuvent créer une atmosphère explosive. Peut former des peroxydes explosifs.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La vapeur est plus lourde que l'air, prendre garde aux points bas et endroits confinés.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Laisser s'évaporer les faibles quantités déversées, à condition qu'une ventilation suffisante soit assurée.
- Les déversements importants:** Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Prévenir la police et les pompiers dès que possible.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Peut former des peroxydes explosifs. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Peut former des peroxydes explosifs. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- Température de stockage: Ambiante
Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles: Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Agent réducteur, Forte Acides et Alcalis
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Tétrahydrofurane	109-99-9	50	150	100	300	C2, *	84	42	2007
Acétone	67-64-1	500	1210	1000	2420	-	84	3	2007

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Observations:

* : Risque de pénétration percutanée

C1B Cancérogène de catégorie 1B

M2 Mutagène de catégorie 2

C2 : substance classée mutagène de catégorie 2 suivant le cas

8.1.2 valeur limite biologique

Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Recommander un appareil d'aspiration local.

Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.

Les installations de lavage des yeux doivent être installées, si possible, à proximité du lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

lors d'un contact complet:

Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374.

Caoutchouc nitrile (Épaisseur minimale: 0.33 mm)

Caoutchouc butyle (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

lors d'un contact par projection:

Indice de protection de niveau 5 minimum, correspondant à > 240 minutes de temps de perméation, selon la norme EN 374

Polychloroprène - CR (Épaisseur minimale: 0.5 mm)

Gants en tissu inadapté:

Caoutchouc naturel/latex naturel, Chlorure de polyvinyle - PVC.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

Protection respiratoire



Protection de corps:

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

en fortes concentrations: Porter un équipement de respiration approprié. Recommandés: Appareil respiratoire autonome (DIN EN 137)

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Non fixé
Odeur	Non fixé
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Non fixé
Point éclair	Non fixé
Température d'auto-inflammation	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Non fixé
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	non applicable - Mélange
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et/ou densité relative	Non fixé
Densité de vapeur relative	Non fixé
Caractéristiques des particules	Non applicable - Liquide

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Peut former des peroxydes explosifs.
Propriétés comburantes	Non fixé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales. Peut former des peroxydes lors d'un entreposage prolongé s'il y a présence d'air.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et peut se répandre au ras du sol. Peut former des peroxydes explosifs.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

10.4 Conditions à éviter	Tout contact avec des amines aliphatiques entrainera une polymérisation irréversible avec fort dégagement de chaleur. Peut polymériser par chauffage prolongé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 32. Éviter tout contact avec l'air. Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation et des comburants. Évitez distillation à sec, ce qui peut former des peroxydes explosifs.
10.5 Matières incompatibles	Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Agent réducteur, Forte Acides et Alcalis Acier doux. Réagit violemment avec - Matière comburante (agent oxydant) et Acides
10.6 Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénolique et Explosif Peroxydes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Inhalation

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >5 mg/l (Dust/Mist)

Contact avec la peau

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Mélange Skin Irrit. 2; H315: Provoque une irritation cutanée.
EU Classification harmonisée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Acétone

Mélange: Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Résultat du test: Irritant pour les yeux. (OECD 405)

Classification harmonisée/ Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Tetrahydrofuran

Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. (SCL ≥ 25%).

Résultat du test: Corrosif aux yeux. (lapin) (Publication sans nom, 1971).

Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride

Résultat: Provoque de graves lésions oculaires. OCDE 405 (lapin) Publication sans nom 1975; 2008)

Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mélange: Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Resp. Sens. 1; H334; Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)

OCDE 429 et Méthode UE B42)

Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride

Résultat: Effets secondaires observés (Sensibilisant Publication sans nom 2009)

Resp. Sens. 1; H334; Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Résultat: Effets secondaires observés (Sensibilisant Publication sans nom 1989)

Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Mélange: Carc. 2; H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

	Tetrahydrofuran	Carc. 2; H351: Susceptible de provoquer le cancer. EU Classification harmonisée. Résultat du test: NOAEC 1800 ppm Substance présumée cancérigène (Sans désignation, 1998)
Toxicité pour la reproduction		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	Acetone	STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EU Classification harmonisée.
	Tetrahydrofuran	STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. (SCL ≥ 25%). EU Classification harmonisée. STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Résultat du test: Irritation des voies respiratoires (Rat), LC50: 375mg/L Air (Publication sans nom, 1979). Résultat du test: Dépression du système nerveux central, NOEC (rats): 500ppm (Malley et al, 2001)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers		
11.2.1	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2	Autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2 Persistance et dégradabilité		estimé Mélange LC50 >100 mg/L (Poissons) Aucune information sur le mélange lui-même.
	Acetone	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Taux de dégradation (%): 90.9±2.2 (28 jours OCDE 301B)
	Tetrahydrofuran	Intrinsèquement biodégradable Facilement biodégradable. Références croisées Pyromellitic acid PMA
	Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	100% dégradation dans l'eau 28d (OCDE 301B) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.3 Potentiel de bioaccumulation		Aucune information sur le mélange lui-même.
	Acetone	Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 3 calculé Log KOW= -0.24 Une bioaccumulation ne se produit pas
	Tetrahydrofuran	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Log KOW < 3 La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.
	Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 1 (pH 1-10 @25°C) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.4 Mobilité dans le sol		Aucune information sur le mélange lui-même.
	Acetone	La substance est supposée avoir une forte mobilité dans le sol. Kd= 1.5 L/kg@ 20 °C
	Tetrahydrofuran	Une adsorption dans la phase solide du sol est improbable. Koc:1 Log Koc:0.155 OCDE 121 et Méthode UE C.19)
	Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	Très mobile Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB		Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7 Autres effets nocifs		Rien de connu

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
	Déchets classification selon Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)	HP3 - Inflammable HP4 – Irritant HP5 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles HP7 – Cancérogène HP13 - Sensibilisant

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 1133	UN 1133	UN 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid	ADHESIVES containing flammable liquid
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable	Non applicable	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.8	Indications diverses	Aucune information disponible.		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III] Notice explicative sur la limite d'occupation: À observer:	Sans restriction P5c Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.
15.1.2	Directives nationales Allemagne Classe risque aquatique (WGK)	Classe de danger pour l'eau 1 (Classification interne)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V1.0- non applicable

References:

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

EU Classification(s) harmonisée(s) pour Tetrahydrofuran (n°CAS 109-99-9), Acetone (n°CAS 67-64-1) et Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride (n°CAS 89-32-7).

Enregistrement(s) ECHA pré-existant Tetrahydrofuran (n°CAS 109-99-9), Acetone (n°CAS 67-64-1) et Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride (n°CAS 89-32-7).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Jugement d'expert Point éclair
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Resp Sens. 1; H334	Calcul du seuil
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
Carc. 2; H351	Calcul du seuil
EUH019	Jugement d'expert / Classification harmonisée

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1

Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1

Eye Irrit. 2; œil Effet irritant, Catégorie 2

Resp. Sens. 1; Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 600-610 Curing Agent LVOC

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 23/06/2023
Date de la Première Édition: 23/06/2023
Version 1.0

Carc. 2; Cancérogénité, Catégorie 2

H351: Susceptible de provoquer le cancer.
EUH019: Peut former des peroxydes explosifs.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.